

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie L'Enfant Magique Inc.	Numéro de permis 855002	Date d'inspection Le 19 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie L'Enfant Magique Inc.		Numéro de téléphone (506) 753-4069	
Adresse 47 avenue Du Village Campbellton NB E3N 3G4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement en après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur le permis en fonction du tableau d'affichage et les dossiers des enfants.  
Dans les dossiers des enfants quelques adresses qui ne sont pas complète.
- L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les activités suivantes ont été observées lors de la visite: la sieste, collation et jeux libres. Le groupe des après-classes s'amuse à l'extérieur.
- Preuve de documentation des apprentissages ce trouve partout en garderie.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 novembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Manon Goulette

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date